



Suisse

La cybersécurité se heurte à une guerre de pouvoir



«Faute de moyens, la Confédération ne va pas pouvoir se doter d'une structure mammoth», a prévenu le patron des Finances, Ueli Maurer. Mais il n'a pas été suivi. CHRISTIAN MERZ/KEystone



Bien que la lutte contre le piratage informatique soit une priorité affichée par Berne, personne ne s'entend sur qui doit payer et qui doit commander

Florent Quiquerez Berne

Le débat sur la cybersécurité tourne au dialogue de sourds à Berne. Après le Conseil des États, le National s'est prononcé jeudi pour une motion qui exige la création d'un centre de compétence superdépartemental pour lutter contre le piratage informatique. Ueli Maurer a tenté de s'y opposer, expliquant que plusieurs projets étaient déjà en cours. «Faute de moyens, la Confédération ne va pas pouvoir se doter d'une structure mammoth», a-t-il prévenu. Mais la majorité ne l'a pas suivi.

Étonnant? Pas vraiment. La cybersécurité est devenue un thème incontournable. «Tout le monde trouve qu'on n'en fait pas assez, mais peu de gens arrivent à mettre en lumière la complexité du problème», résume Pierre-Alain Fridez (PS/JU). C'est abstrait. Il n'y a pas que l'aspect militaire, cela touche la protection de toute la société.» Et d'évoquer les risques d'une cyberattaque contre les structures d'approvisionnement en eau ou en électricité.

Plusieurs départements sont d'ailleurs en état d'alerte. Mi-septembre, on apprenait que ceux de la Défense et des Affaires étrangères avaient été la cible de pirates. L'armée planche sur une amélio-

ration de la cybersécurité avec la possible création d'une école de recrues. Un plan d'action a été publié mi-novembre, il prévoit notamment un cybercampus alliant acteurs militaires, scientifiques et économiques. Le Département des finances n'est pas en reste avec deux groupes d'experts qui travaillent sur les risques associés au développement rapide de l'informatique et sur les menaces qui pèsent sur la place financière. Il y a enfin MELANI, une structure créée dans le but de combattre toute utilisation abusive des adresses Internet et de protéger les internautes.

Guerre de tranchées

«Ces différentes actions doivent mieux être coordonnées», estime Balthasar Glättli (Verts/ZH). «L'approche départementale n'est plus adéquate», abonde Raymond Clottu (UDC/NE), l'autre rapporteur de commission. Des arguments qui n'ont pas convaincu tous les élus. «J'ai voté pour cette motion, mais je crains qu'elle ne serve pas à grand-chose», tacle Fathi Derder (PLR/VD). Selon lui, ce débat n'a pas permis d'aborder les deux seules questions qui comptent: «Qui paie et qui commande?»

Logiquement, la gestion devrait être assurée par le Département de la défense (DDPS), quitte à froisser le Département des finances, qui gère MELANI, ou celui des Affaires étrangères qui traite aussi de données sensibles. «On ne peut pas reprocher au DDPS de défendre une armée de grand-papa et lui retirer la conduite des nouveaux enjeux sécuritaires», estime Géral-

dine Savary (PS/VD). Il faut faire le pari qu'il peut y arriver.» Un avis partagé par Thomas Hurter (UDC/SH). «Il y a des notions d'attaque et de défense. La cybersécurité doit être chapeautée par le DDPS.»

Mais l'ancien pilote de chasse prévient: «Il ne faudrait pas qu'on utilise ce prétexte pour demander à l'armée d'investir plus d'argent dans ce domaine, afin de faire des coupes dans d'autres.» Un argument qui fait écho à plusieurs craintes militaires. Les Forces terrestres et les Forces aériennes ne voient pas d'un bon œil ce renforcement de la cybersécurité qui pourrait se faire à leurs dépens. Une situation que d'aucuns qualifient de «guerre de tranchées».

La main au porte-monnaie

Ces inquiétudes sont au contraire une évidence pour Pierre-Alain Fridez. «C'est là qu'il faut concentrer les moyens. Je préfère qu'on investisse dans la cyberdéfense plutôt que dans l'achat de lance-mines.» Fathi Derder abonde: «L'armée de l'avenir, ce ne sont pas les chars d'assaut ou les vélos militaires!» Et chacun d'y aller de son idée pour favoriser la collaboration entre acteurs économiques, scientifiques et militaires pour renforcer la cyberdéfense. Fathi Derder annonce déjà le dépôt d'une interpellation pour mettre en place le plan d'action cyberdéfense du DDPS et définir le rôle du département.

Reste à voir qui paiera. Et c'est là que le bât blesse. «Tout le monde est concerné, mais personne ne veut mettre la main au porte-monnaie», résume Géraldine Savary.